

Marcenat (Cantal) le 31 janvier 1920

Monsieur le Préfet du Cantal  
à Aurillac

Monsieur le Préfet

Le domestique Jacob Sommer, fermier  
domicilié à Marcenat (Cantal), a l'honneur de  
solliciter de votre bienveillance, l'autorisation de  
se rendre <sup>de Marcenat</sup> à Sumiswald (Suisse), son pays  
d'origine, en passant par Lyon, Bellegarde, Genève,  
Berne et Sumiswald (Suisse) à l'effet de  
voir sa famille.

Il joint à l'appui de sa demande : un  
passport à lui délivré par le Consul de la Confédération  
Suisse, avec prière de vouloir bien le revêtir de  
votre visa pour me permettre de voyager jusqu'en Suisse.

Veuillez agréer Monsieur le Préfet-Léonard  
de ma parfaite considération.

J. Sommer.

Vu avec avis favorable par  
Monsieur le Maire de Marcenat  
Marcenat le 31 janvier 1920  
Le Maire

